



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Landes

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Direction

Mont de Marsan, le  
20 mars 2020

**La DDTM des Landes**

**assure la continuité de ses activités**

## **COVID 19 : La Direction départementale des territoires et de la mer des Landes est à vos côtés**

Conformément à l'instruction du 17 mars 2020 du ministre de l'intérieur pour la mise en œuvre des décisions du premier ministre en matière de continuité d'activité dans les directions départementales interministérielles (DDI), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Landes **met tout en œuvre pour assurer la continuité de ses activités** afin de pouvoir vous répondre dans les meilleurs délais.

Ses priorités d'actions sont données aux paiements des aides directes de la politique agricole commune (PAC), de la rénovation de l'habitat, de la forêt, mais la DDTM poursuit ses actions sur ses autres domaines d'intervention, et notamment, la prévention des risques naturels, la police de l'eau, la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts avec l'appui des lieutenants de louveterie, la lutte contre l'habitat indigne.

L'accueil physique n'est plus assuré, le mode télétravail est généralisé à l'ensemble du personnel. Vous avez la possibilité de vous adresser aux services par courriel dont vous trouverez-ci dessous les coordonnées. Vos correspondants habituels sont à votre écoute pour vous renseigner. Ils restent mobilisés pour répondre à vos appels et ainsi assurer la continuité du service public.

Pour nous contacter :

Service Économie Agricole (déclaration PAC, installations, renseignements économiques) : [ddtm-sea@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sea@landes.gouv.fr)

Service Aménagement et Risques (prévention des risques, fiscalité de l'urbanisme et taxe d'aménagement, Application du Droit des Sols) : [ddtm-sar@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sar@landes.gouv.fr)

Service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques (police de l'eau et de l'environnement) : [ddtm-spema@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-spema@landes.gouv.fr)

Service Nature et Forêt (forêt, environnement, chasse) : [ddtm-snf@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-snf@landes.gouv.fr)

Service Construction et Habitat (Anah, logements indignes) : [ddtm-sch@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sch@landes.gouv.fr)

Secrétariat général (enquêtes publiques) : [ddtm-sg@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sg@landes.gouv.fr)